

Appel d'offres 2018

Soigner, soulager, accompagner

Projets de recherche

Date limite de réception des dossiers : 3 mai 2018

Contexte

La Fondation de France soutient la recherche dans le domaine des soins apportés aux personnes gravement malades (cancer...) ou en fin de vie, afin de fournir des données nouvelles validées permettant d'améliorer les pratiques. Elle souhaite contribuer à l'évolution du système de santé en diffusant les résultats de ces travaux, notamment auprès des décideurs. Elle sera particulièrement sensible aux recherches concernant les pratiques soignantes.

Qui peut répondre ?

Les équipes cliniques, médicales ou paramédicales, qui souhaitent mener des études sur leurs pratiques et les chercheurs de disciplines telles que la sociologie, la psychologie, la philosophie, l'anthropologie, la santé publique, l'épidémiologie, l'économie de la santé...

Les demandes faisant état d'une collaboration entre chercheurs et équipes cliniques seront privilégiées.

Attention, la Fondation de France n'acceptera qu'un seul dossier par équipe ou laboratoire de recherche.

Quels sont les projets de recherche concernés ?

La Fondation de France soutiendra des projets concernant :

- la fin de vie ;
- les soins palliatifs ;
- l'accompagnement ;
- la qualité de vie ;
- la douleur ;
- la souffrance des soignants.

La Fondation de France ne soutient pas de projets de recherche sur l'éducation thérapeutique.

Les projets de recherche fondamentale ne pourront pas être présentés dans le cadre de cet appel d'offres.

Modalités de soutien

L'aide de la Fondation de France se traduit par :

- des subventions à des équipes cliniques, médicales ou para-médicales, ou de recherche ;
- des allocations de recherche permettant la préparation de mémoires de master 2 ou de thèses de doctorat.

Pour information, les subventions allouées peuvent varier de 20 000 à 120 000 euros.

Un co-financement est nécessaire.

Comment répondre ?

L'appel à projets Soigner, soulager, accompagner est ouvert jusqu'au 3 mai 2018 à minuit.

Le dossier de demande de subvention est disponible sur fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*).

Attention, les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne. Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

La Fondation de France est à votre disposition pour vous renseigner sur les critères et le processus de sélection.

Sophie Lasserre

Programme Soigner, soulager, accompagner

Tél. : 01 44 21 31 44

Mail : soignersoulager@fdf.org

L'annonce des projets subventionnés se fera au mois de novembre 2018, et sera exclusivement communiquée par courrier.